



La Motte d'Aveillans le 28 mars 2024

Chers amis,

Me voici de nouveau vers vous pour vous remercier de vos dons généreux et pour vous donner quelques nouvelles de l'avancement des travaux à la Maison du Rocher.

A la Maison du Rocher

- Installation du nouveau transformateur et des câbles, enrochement derrière le poste de transformation : tout est maintenant opérationnel. La mise en vente du groupe électrogène qui a provisoirement alimenté la Maison est envisagée. (si vous connaissez un acheteur, contactez Jon à la Maison du Rocher)
- Isolation de la dalle des garages très intéressante sur le plan thermique, ainsi que pour le confort à l'étage. La pose d'un poêle à bois dans le logement des services civiques permet une économie substantielle de chauffage.
- Finalisation et finitions sur les toits qui ont été posés. Protection du couloir arrière de la cuisine par dépassement du toit.
- Plusieurs skydômes ont été posés dans les coins cuisine et vaisselle, ce qui éclaire les espaces d'une façon extraordinaire.
- Les tribunes du mini-stade sont terminées mais les travaux de finalisation sont importants et le prestataire veut tout faire en une fois. Prions pour qu'ils puissent être terminés avant les séjours de l'été dont la thématique tourne souvent autour des JO ! Il faut couler 360 m2 de dalle en béton drainant entre le 17 et le 21 juin. ( si vous avez un créneau dans vos emplois du temps, vous êtes les bienvenus!)
- Vous pouvez venir nous aider aussi les 24,25,26 juin pour la tonte et la préparation de la piscine, ainsi que les 1,2,3 juillet pour la préparation de la maison avant l'été. MERCI!

Loi Egalim

Nous sommes concernés en 2024 par la loi Egalim, qui vise à :

- assurer la qualité des produits consommés en restauration collective (produits de qualité dont au moins 20 % issus de l'agriculture biologique)
- lutter contre le gaspillage
- diversifier les repas (au moins une fois par semaine, un menu végétarien)
- interdire le plastique.

Le premier camp seniors a eu lieu fin mai et nous avons senti d'une façon extraordinaire la présence du Seigneur qui a répondu aux prières (maladie, accident)

Beaucoup de jeunes engagés pour le Seigneur auront la direction des camps d'été et pour cela aussi nous remercions le Seigneur qui a répondu aux prières pour la « relève ».

Encore une fois un grand merci à chacun de vous de la part de toute l'équipe de l'ACVE et que le Seigneur vous bénisse abondamment .

*Myriam Barbe*



**Association Chrétienne de Vacances Et de loisirs**

Siège social : La Maison du Rocher - 26150 Chamaloc - tél. 04 75 22 13 88 - [www.acve.asso.fr](http://www.acve.asso.fr) - email: [contact@acve.asso.fr](mailto:contact@acve.asso.fr)

Association loi 1901 - N°Siret: 781 875 851 00037 - code APE: 552EB - Agréments : Centre de Vacances 26 069 1003 - Jeunesse et Sport : 026ORG0163



**Association Chrétienne de Vacances Et de loisirs**

Siège social : La Maison du Rocher - 26150 Chamaloc - tél. 04 75 22 13 88 - [www.acve.asso.fr](http://www.acve.asso.fr) - email: [contact@acve.asso.fr](mailto:contact@acve.asso.fr)

Association loi 1901 - N°Siret: 781 875 851 00037 - code APE: 552EB - Agréments : Centre de Vacances 26 069 1003 - Jeunesse et Sport : 026ORG0163